

Le REFLET Municipal



Municipalité de
Saint-Adelphé

Saint-Adelphé
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphé, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi
8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi
8h00 à 12h00

☎ 418-322-5721

🖨 418-322-5434

🌐 www.st-adelphe.qc.ca

✉ st-adelphe@regionmekinac.com

📍 Municipalité de Saint-Adelphé

Dépôt légal septembre 2024 - 438^e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies



Septembre 2024



Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen

Appel d'offre CPE Saint-Adelphé

Le Bureau coordonnateur les Soleils de Mékinac a reçu dernièrement l'autorisation par le ministère de la Famille de procéder à l'appel d'offres public pour la future construction du nouveau CPE de Saint-Adelphé; celle-ci sera en vigueur sur le site SEAO du gouvernement du Québec dans les prochains jours. Cette nouvelle installation permet de créer 10 nouvelles places poupons pour compter un total de 26 places subventionnées à Saint-Adelphé. Les 16 places temporaires qui sont en opération présentement dans les locaux de l'Hôtel de ville seront relocalisées dans le nouveau bâtiment.

Voirie municipale, ponceaux

Lors de l'ouverture des soumissions le 3 septembre dernier concernant la réfection de trois autres ponceaux sur le territoire, 5 soumissionnaires ont présenté une offre de service pour les travaux de réfection de ces ponceaux. C'est l'entreprise MGEF de Saint-Adelphé qui a obtenu le contrat avec la plus basse soumission au montant de 364 666,31\$ incluant les taxes.

Nous vous informerons ultérieurement par nos réseaux de communication habituels du début des travaux de même que la procédure à suivre pour la circulation.

Matières organiques bacs bruns

En ce début d'automne, plusieurs d'entre vous vont procéder à la taille des plantes du jardin et des arbustes de vos aménagements paysagers ainsi que la coupe du gazon. Prenez note que tous ces résidus verts sont acceptés dans le bac brun. Pour plus d'informations, veuillez consulter la liste de toutes les matières acceptées dans votre bac brun à la page 3 du présent journal.

Coûts des matières à traiter

Déchets (coût total annuel 101 057\$) par habitant: 102,08\$ plus taxes (2023)

Compost (coût annuel 38 463\$) par habitant: 38,85\$ plus taxes (2023)

(Environ trois fois plus dispendieux enfouir des déchets que de composter)

*Statistique pour Saint-Adelphé : 54% des bacs bruns ont été collectés en moyenne sur notre territoire pour la période de mai à août 2024. *Source Énergycycle

Collectivement, plus nous utilisons notre bac brun, plus nous détournons des matières de l'enfouissement et plus nous économisons. Il est à noter que le bac brun sera collecté à toutes les semaines et ce, jusqu'à la mi-novembre.

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS SEPTEMBRE 2024

- ◇ Prêt de la grande salle à titre gracieux à Madame Anne-Marie Charest pour des cours de yoga.
- ◇ Autorisation à la directrice générale pour faire des demandes de soumission sur invitation pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601, rue Principale ainsi que pour le déneigement des bornes-fontaines et des chemins d'accès au réservoir, au puit d'eau potable et au site d'assainissement pour l'hiver 2024-2025.
- ◇ Paiement de la contribution 2024 de la municipalité de Saint-Adelphe à l'OMH Mékinac au montant de 9 278,00\$.
- ◇ Résolution sur le projet éolien d'envergure en Mauricie.
- ◇ Acceptation de la soumission de MGEF au montant de 364 666,31\$ taxes incluses pour le projet MSTA-005 – réfection de trois ponceaux (rang Price, rang St-Joseph et rue du Moulin).
- ◇ Acceptation de l'offre de service de Exp au montant de 8 461,00\$ excluant les taxes concernant le contrôle qualitatif des matériaux.
- ◇ Engagement de Madame Julie Francoeur au poste de directrice générale et autorisation au maire M. Paul Labranche à signer un protocole d'entente.
- ◇ Résolution pour une nouvelle administration du centre multifonctionnel par la Municipalité de Saint-Adelphe.
- ◇ Remerciements à la Fédération québécoise des Municipalités, à madame la Députée Sonia Lebel ainsi qu'à la Ministre des affaires municipales, madame Andrée Laforest concernant l'accord d'un deuxième volet pour le partage du point de TVQ par municipalités du Québec.

RÉSOLUTIONS SEPTEMBRE 2024—SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- ◇ Présentation des états financiers 2023.
- ◇ Acceptation des états financiers 2023.
- ◇ Mandat à une firme comptable pour la vérification des livres pour l'exercice financier 2024.
- ◇ Changement de responsable pour l'application Employeur D.
- ◇ Changement de responsable à la municipalité auprès des services électroniques de Revenu Québec (ClicSÉQR).
- ◇ Changement de signataires autorisés pour les effets bancaires ainsi que la carte de crédit de la Municipalité.
- ◇ Modification de la résolution portant le numéro 2024-06-114 intitulée « Emprunt temporaire – Autorisation » aux fins de changer les signataires autorisés.

CORRESPONDANCE DU MOIS

Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Programme d'aide à la voirie locale, volet rétablissement 2024-2025, demande refusée en raison de l'épuisement de l'enveloppe budgétaire ;

Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Le Ministère ne peut répondre de façon favorable à notre demande pour le pavage sur la route 352 et le rang St-Émile;

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Programme de la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles : Déclaration des tonnages – redistribution 2024 ;

Ministère des Affaires municipales et de l'habitation : Information à l'égard du conflit de travail des transporteurs ferroviaires ;

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement : L'heure juste | Pas de vacances pour le BAPE ;

Sécurité – Civile 04 : Rappel : Modalités d'application du Programme général d'assistance financière lors des pluies abondantes et des vents violents des 9 et 10 août 2024 ;

Fédération québécoise des municipalités : Accord sur un 2^e volet concernant la formule de partage du point de TVQ par municipalités du Québec ;

Union des municipalités du Québec : Adaptation aux changements climatiques : un soutien accru est demandé au gouvernement du Québec ;

Hydro-Québec : Appel à projets | Programme de subvention de bornes de recharge pour les municipalités ;

Suite de la correspondance à la page 5

Rappel compostage



Aide-mémoire à conserver



Matières acceptées



Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits et légumes (pelures et noyaux)
- Viandes, os, oeuf
- Fruits de mer, poissons et arêtes
- Produits laitiers
- Aliments liquides (petite quantité)
- Pains et céréales (pâtes, pâtisseries)
- Graines, noix et écales
- Marc de café, thé et sachet, filtre
- Nourriture pour animaux

Résidus de jardin

- Feuilles, gazon, fleurs et terre
- Paille et foin
- Petites branches et racines (diamètre maximal de 5 cm)

Papiers et cartons souillés

- Sacs en papier
- Boîtes de pizza sales
- Essuie-tout, serviettes en papier et mouchoirs
- Vaisselles en carton
- Journaux et circulaires

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes
- Bois alimentaire (ustensiles, baguettes, cure-dents, broches)
- Litière et excréments d'animaux domestiques
- Bran de scie ou copeaux de bois non-traité
- Cendres froides (refroidies 72 h)



Matières refusées



- Sacs en plastique (compostable, biodégradable et oxodégradable)
- Vaisselles compostables en plastique (PLA)
- Contenants et emballages en plastique
- Boîtes et papiers cirés, laminés ou glacés
- Verre et métal
- Animaux morts et résidus de débitage
- Plantes envahissantes
- Couches et produits sanitaires
- Gravier, roches et pierres
- Bûches et souches d'arbre
- Bois traité
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Huiles à moteur et essence
- Mégots de cigarettes
- Styromousse
- Vêtements et textiles
- Sacs d'aspirateur
- Mousse de sècheuse et feuilles d'assouplissant

Sacs, emballages et contenants en plastique refusés

→ **Seuls les sacs en papier sont acceptés.**

Encore mieux, déposer vos matières directement dans le bac. Les sacs, emballages et contenants en plastique sont refusés dans le bac brun, même ceux dits biodégradables ou compostables.

Ces types de plastique ne se dégradent pas au même rythme que les matières compostables.



CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

Office des personnes handicapées du Québec : Des loisirs accessibles à votre portée !

Environnement Mauricie : Fonds Municipal Vert, Financement : Adaptation en action ;

Sambba : Dépôt de projet à Action climat : gestion durable des eaux pluviales et de ruissellement;

Tremblay, Bois, avocats : Cheminement du dossier – jugement de suspension d’audience Municipalité St-Adelphé c. CN ;

Regroupement TDL Québec : Journée internationale du Trouble développement du langage, le 18 octobre 2024 ;

MRC Mékinac (Véronique Perron) : Sous-sol d’Église Recherché ;

Carrefour jeunesse emploi Mékinac : Appel à tous – Soumettez une candidature pour le Gala des 20 Cœurs !:

TES Canada : Retombées du Projet Mauricie : Diversification des revenus dans le secteur de l’agriculture ;

Les amis de BANQ : Programme Soutien au traitement des archives privées 2024-2025 ;

Centraide Mauricie et Centraide Centre-du-Québec : Demande de soutien pour Centraide Mauricie et participation au mois de la philanthropie et invitation au lancement de la campagne le 18 septembre ;

Bienvenue à la nouvelle directrice générale!

C’est avec plaisir que le 3 septembre dernier, le conseil municipal a procédé à la nomination de Madame Julie Francoeur à titre de directrice générale.

Julie est notaire de formation et a pratiqué plusieurs années dans la région. Par la suite, celle-ci a opté pour la profession d’enseignante au collégial notamment en techniques juridiques et courtage immobilier.

Depuis quelques années, Julie a choisi de travailler dans le milieu municipal. Après avoir exercé le poste de directrice générale à la municipalité de Saint-Ubalde et celui de greffière à la ville de Saint-Tite, c’est avec enthousiasme qu’elle a décidé de relever de nouveaux défis dans notre municipalité.

Nous désirons par le fait même lui souhaiter officiellement la bienvenue parmi nous. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et nous l’assurons du support du conseil et des employés municipaux dans ses nouvelles fonctions.



Bienvenue Julie!

Le maire, Paul Labranche

SÉANCE DU CONSEIL



Lundi, 7 octobre 2024 à 20h à la salle de la Fadoq de l’Hôtel de Ville

Les séances sont disponibles sur YouTube le jour suivant la séance.

Il vous suffit d’inscrire Municipalité Saint-Adelphé dans le recherche

PROCHAINES COLLECTES DE OCTOBRE



Recyclage et compostage 3 - 17 et 31

Déchets et compostage 10



Compostage (seul) 23

Attention

Votre carte de membre vous permet d'accéder à **Biblietcie** et de consulter les journaux, les livres numériques et audios sans frais !

NOUVEAUTÉS

Marthe Laverdière - La Delle T 2 Antonin

James Patterson - Criss Cross

Martine Labonté-Chartrand - A go, on change de vie !

Marilou Addison - Mademoiselle mascara

Benoit Gignac - Meurtre au 17^e trou

Louise T. D'essiambre - Et j'ai dit non T1 Judith

Et plusieurs autres



NOUVEAUTÉS JEUNES

MANGA : One Piece T 1 et 2



Horaire régulier

Mardi 9h à 11h ET 14h à 16h

Mercredi 14h à 16h ET 18h à 20h

418-322-5736

Rappel: Si votre livre a un autocollant **PEB** vous ne pouvez pas renouveler ce livre !
Il appartient à une autre bibliothèque qui a bien voulu nous le prêter. Remettez-le à temps !

RETOUR À L'HORAIRE HABITUEL—BUREAU MUNICIPAL

À compter du **mardi, 15 octobre**, nous serons de retour à l'horaire habituel soit: **Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30**

Les employés du bureau municipal

Bornes de recharge dans le stationnement de la bibliothèque municipale

Les bornes de recharge sont offertes à tous les citoyens et passants **GRATUITEMENT**

Il est donc important de respecter quelques consignes de base telles que:

- ⇒ Branchez votre véhicule dans la bonne borne, ex Tesla avec Tesla;
- ⇒ Après le chargement, ranger le fil : Ne le laisser pas par terre;
- ⇒ Respectez les délais de charge: Ne privez pas un autre utilisateur en laissant votre véhicule lorsque la charge est terminée.



Merci



Nous sommes profondément désolés mais nous devons annuler la soirée de danse en ligne de Samedi 5 octobre 19h salle municipale St Adelphe

Raison : manque de participants

Merci de votre compréhension.

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC



Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:

418 365-1866 - info@incendiemekinac.com



L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible. Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer au 418-289-4033.